

Ordre du jour

Prise de commandement du colonel Denis Favier

Officiers, sous-officiers et gendarmes adjoints volontaires
du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale,

Le ministre de la défense a décidé la création du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale dans sa nouvelle configuration.

Formation parachutiste directement rattachée à la direction générale de la gendarmerie nationale, issue des différentes composantes du Groupement de Sécurité et d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (état-major du GSIGN, Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, Escadron Parachutiste d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, Groupe de Sécurité de la Présidence de la République et Groupe d'Instruction et Sécurité des Activités), le nouveau GIGN devra faire face, en tous temps et en tous lieux, en France comme à l'étranger, à des situations ou des missions supposant l'engagement d'hommes, de moyens ou de techniques hautement spécialisés, dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme. Il devra assurer la sécurité et la protection des intérêts vitaux de l'Etat. Projetable, le nouveau GIGN pourra agir seul ou être intégré à des dispositifs impliquant des interactions avec des formations des unités de la police nationale ou des armées, voire avec des unités de même type de pays étrangers.

Héritier et dépositaire de l'histoire des unités du GSIGN, certes différentes, mais tellement complémentaires, le nouveau GIGN garde la mémoire de nombreuses interventions d'éclat, comme à Djibouti, en 1976, en Nouvelle Calédonie en 1988, à Marignane en 1994, au Zaïre et au Congo en 1997, ou en milieu particulièrement hostile, en Irak, en Côte d'Ivoire, ou encore en Corse.

Il garde également la mémoire de moments douloureux, la mémoire de ses membres morts en service, à l'entraînement ou en opérations.

Placé sous les ordres du colonel Denis Favier, officier expérimenté ayant prouvé toutes ses qualités dans le feu de l'action, et qui bénéficie de toute ma confiance, le nouveau GIGN comprend dans ses rangs des professionnels hautement qualifiés et aguerris. Spécialistes de l'intervention, de la sécurité et de la protection, de l'observation et de la recherche et de l'appui, les militaires qui composent cette unité auront une capacité d'action étendue.

Cette réforme, qui s'inscrit dans la continuité de la réorganisation de la gendarmerie nationale, répond aux enjeux de sécurité nationale. S'inscrivant dans une logique d'efficacité et de performance, garantissant une parfaite complémentarité entre les spécialités opérationnelles, le GIGN offrira aux autorités gouvernementales des capacités solides d'expertise et d'intervention, à la hauteur des menaces actuelles et futures.

Le général d'armée Guy Parayre
Versailles-Satory, le 7 septembre 2007